



Permis de construire dans un lotissement soumis à permis d'aménag

Par **GRONDIN Marc**, le **22/09/2017** à **09:52**

Bonjour,

je souhaite acheter une parcelle de terrain dans un lotissement. Pour mon projet de logement pour gagner de la place, j'ai décidé de le faire en mitoyenneté pour la façade droite. En demandant à la personne qui fait l'instruction des permis de construire de jeter un coup d'œil à mon dossier avant que je le dépose, cette personne m'a dit que mon dossier n'était pas bon car je ne respecte pas le document graphique faisant apparaître une ou plusieurs hypothèses d'implantation des bâtiments [Art. R.442-5 d) du code de l'urbanisme] pour le nombre de pentes de la toiture deux au lieu de quatre et pas de mitoyenneté. Est ce que cette personne à raison. Merci

Par **Josh Randall**, le **10/11/2017** à **07:55**

Bonjour

Impossible de répondre sans avoir les plans sous les yeux et sans connaître les règles du PLU de la commune concernée